Organisation mondiale de la Santé

SOIXANTE-SEPTIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ **A67/25**
Point 14.6 de l'ordre du jour provisoire **14 mars 2014**

Contribuer au développement économique et social : une action intersectorielle durable pour améliorer la santé et l'équité en santé

Rapport du Secrétariat

1. Le Conseil exécutif, à sa cent trente-quatrième session, a pris note d'une version antérieure du document EB134/54 ci-joint,[1] dont es paragraphes 4, 5 et 6 ci-après ont été actualisés, et a adopté la résolution EB134.R8.[2]

MESURES À PRENDRE PAR L'ASSEMBLÉE DE LA SANTÉ

2. L'Assemblée de la Santé est invitée à prendre note du rapport et à adopter le projet de résolution recommandé par le Conseil exécutif dans la résolution EB134.R8.

[1] Voir les procès-verbaux de la cent trente-quatrième session du Conseil exécutif, septième et neuvième séances, section 3.

[2] Voir la résolution et les incidences financières et administratives qu'aura pour le Secrétariat son adoption dans le document EB134/2014/REC/1.

Organisation mondiale de la Santé

CONSEIL EXÉCUTIF
Cent trente-quatrième session
Point 8.7 de l'ordre du jour provisoire

EB134/54
17 janvier 2014

Contribuer au développement économique et social : une action intersectorielle durable pour améliorer la santé et l'équité en santé (suivi de la Huitième Conférence mondiale sur la promotion de la santé)

Rapport du Secrétariat

1. Le présent rapport contient des informations sur les résultats de la Huitième Conférence mondiale sur la promotion de la santé (Helsinki, 10-14 juin 2013). Le Gouvernement finlandais et l'OMS ont organisé ensemble la Conférence mondiale, qui a été l'hôte du Ministère finlandais des Affaires sociales et de la Santé à Helsinki. Les buts de la Conférence étaient les suivants :

a) faciliter l'échange des données d'expérience et des enseignements et fournir des orientations sur des mécanismes permettant de promouvoir l'action intersectorielle de manière efficace ;

b) examiner les moyens de surmonter les obstacles et de renforcer les capacités d'intégration de la santé dans toutes les politiques ;

c) définir les possibilités de mettre en œuvre les recommandations de la Commission des déterminants sociaux de la santé grâce à la santé dans toutes les politiques ;

d) formuler et réexaminer les arguments économiques, sociaux et de développement en faveur des investissements pour la santé dans toutes les politiques ;

e) examiner la contribution qu'apporte la promotion de la santé au renouvellement et à la réforme des soins de santé primaires ; et

f) examiner les progrès, l'impact et les réalisations de la promotion de la santé depuis la Première Conférence internationale sur la promotion de la santé (Ottawa, 21 novembre 1986).

2. La Huitième Conférence mondiale sur la promotion de la santé est la dernière en date d'une série de conférences mondiales d'experts sur la promotion de la santé[1] inspirées à l'origine par la Déclaration d'Alma-Ata sur les soins de santé primaires (1978) et la Charte d'Ottawa pour la

[1] Ces conférences ont eu lieu successivement à Ottawa (1986), Adélaïde (Australie) (1988), Sundsvall (Suède) (1991), Jakarta (1997), Mexico (2000), Bangkok (2005), Nairobi (2009) et Helsinki (2013).

promotion de la santé (1986), qui ont considéré l'action intersectorielle et la politique de santé publique comme des éléments centraux de la promotion de la santé, de l'équité en santé et de la réalisation de la santé en tant que droit de l'homme. En tout, 659 représentants de gouvernements et experts de 122 États Membres ont assisté à la Conférence, dont 26 représentants d'États appartenant aux pays les moins avancés, ainsi qu'une vingtaine d'organisations non gouvernementales et 10 organisations du système des Nations Unies et organisations intergouvernementales.

3. La Conférence était la première de la série de huit à laquelle l'ensemble des États Membres ont été invités. Une lettre circulaire a été adressée aux États Membres pour les prier de désigner un ou deux représentants pour participer aux travaux de la Conférence (un du secteur de la santé et un d'un secteur autre que la santé). Conformément à la résolution WHA50.1, les coûts de la participation d'un délégué par pays figurant parmi les pays les moins avancés ont été pris en charge.

RÉSULTATS

4. La Conférence a notamment débouché sur l'approbation par les participants de la Déclaration d'Helsinki sur la santé dans toutes les politiques.[1] Un document intitulé « Health In All Policies Framework for Country Action » a également été établi à la suite de la Conférence.[2]

5. Avant la Conférence, l'OMS a produit un grand nombre d'exemples de pays et de guides pratiques. Il s'agissait notamment d'études de cas établies par les Bureaux régionaux de l'Afrique, des Amériques, de l'Asie du Sud-Est et de la Méditerranée orientale, et par le Centre OMS pour le développement sanitaire, à Kobe (Japon), ainsi que de guides publiés par le Bureau régional de l'Europe. Un cadre régional pour l'action dans les pays est également en train d'être finalisé par le Bureau régional de l'Asie du Sud-Est. Un module de formation a été mis au point et une formation organisée au Bureau régional du Pacifique occidental. Des exemples de bonne pratique ont été en outre réunis et des guides pratiques établis, plus de 20 réflexions personnelles ont fait l'objet d'un enregistrement vidéo alors que l'ensemble des séances plénières ont été diffusées sur le Web.[3]

MESURES IMMÉDIATES DE SUIVI

6. Les mesures suivantes sont prévues : les principaux résultats de la Conférence, y compris une sélection des exposés de pays, doivent être publiés dans une revue spécialisée d'ici juin 2014 ; l'OMS fera le point avec ses partenaires sur le cadre pour l'action dans les pays ; et les progrès accomplis en matière de promotion de la santé dans toutes les politiques seront examinés à la neuvième conférence mondiale, qui devrait avoir lieu vers la fin de 2016.

MESURES À PRENDRE PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF

7. Le Conseil est invité à prendre note du rapport.

---

[1] Disponible sur http://www.who.int/healthpromotion/conferences/8gchp/statement_2013/en/index.html (consulté le 15 janvier 2014).

[2] Disponible sur http://www.who.int/healthpromotion/frameworkforcountryaction/en (consulté le 17 janvier 2014).

[3] Les vidéos concernées sont disponibles à l'adresse : http://www.healthpromotion2013.org/media-healthpromotion2013/videos (consulté le 5 mars 2014).

= = =